



CRIM2M

2024 - 2025

CRIM2M - Profil enseignement

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
- Formuler une question de recherche complexe.
- Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
- Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
- Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
- Analyser et interpréter les résultats.
- Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
- Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
- **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
- Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- D23.85399aes standards de

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

○ Module forensique

○ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
-------------	---------------------------------	----------------	-----------------------------	---	--

○ Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines ■	Thierry Moreau Olivia Nederlandt (supplée Marie-Aude Beernaert)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	David Scheer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2111	Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques	Frédéric Vesentini	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Christophe Janssen	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	



Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [prog-2024-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2024-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [prog-2024-crim2m-lcrim220s]

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel



				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5001	Radicalisations, identités et reconnaissance		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5015	Conscience sociale et conscience morale		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5016	Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5021	Séminaire d'épistémologie en criminologie		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5022	Approche critique des sciences forensiques		FB [q2] [] [1 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5023	Perspectives critiques en criminologie clinique		FB [q2] [] [2 Crédits] 	X	X
✘ ECRIM5031					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme) [<https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o **Tronc commun**⌘ **Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o **Module psychologique**

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

⌘ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
⌘ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X

Bloc
annuel

1 2

⌘ LCRIM2309

Crime, justice et culture

Marie-Sophie Devresse

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2423	"English Communication Skills for Students in Criminology" a comme prérequis LANGL1823 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1823 - English receptive skills for students in criminology
LANGL2623	"Professional Integration Seminar for Criminologists" a comme prérequis LANGL2423 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL2423 - English Communication Skills for Students in Criminology
LCRIM2109	"Droit de l'exécution des peines" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
LCRIM2200	"Mémoire" a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1503 - Introduction à la criminologie • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2221	"Stage et séminaire de supervision du stage" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2222	"Séminaire d'accompagnement du mémoire" a comme prérequis LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2302	"Approches cliniques des situations de conflits et de crises" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2303	"Approche interdisciplinaire de la criminalistique" a comme prérequis LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1502 - Introduction à la science forensique • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2113 - Médecine légale en criminologie • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
LCRIM2304	"Ethique des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
LCRIM2305	"Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2306	"Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2104 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2108 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques

Autre bachelier

Accès moyennant compléments de formation

Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.

Bacheliers étrangers

Tout détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (180 crédits ECTS)

Accès sur dossier

Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier).
Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Bacheliers non universitaires> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les bacheliers non universitaires qui ont accès au master en criminologie devront ajouter à leur programme de master des **enseignements supplémentaires** qui pourront atteindre maximum 60 crédits.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en activités socio-sportives - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA de spécialisation en santé communautaire - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - crédits supplémentaires entre 30 et 45 BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en droit - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60 BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30 BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60 BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi

			antérieurement : maximum 60 crédits.
Masters			
Tout titulaire d'un Master UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout titulaire d'un Master belge		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'un Master étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès sur dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier.

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'Ecole de criminologie, en soumettant un dossier VAE.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>

Ils pourront accéder au master en criminologie moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires déterminés en fonction du parcours antérieur (maximum 60 crédits). Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html>

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Admission des étudiants titulaires d'un diplôme non belge

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en criminologie

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **en Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 60% (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **hors Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Ce critère de recevabilité est appliqué strictement.

2. Critères d'admissibilité

Niveau académique du candidat

Il n'y a pas de règle universelle à cause de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine. De façon générale, néanmoins, des cas de refus typiques sont des parcours d'étudiants significativement plus longs que la norme en premier ou deuxième cycles. Sont également typiquement refusés des profils présentant des insuffisances marquées dans des matières fondamentales pour le master en criminologie tels que le droit pénal, la sociologie, la psychologie clinique, la méthodologie.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou des matières vues dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>

Les étudiants ont dès lors la possibilité d'envisager un programme mixte entre l'UCLouvain et l'Université partenaire : l'étudiant suit une partie de sa finalité (approfondie ou spécialisée) à l'UCLouvain au premier quadrimestre et achève sa finalité à l'étranger avec une série de cours choisis dans le cadre d'un programme élaboré et validé en partenariat avec l'université d'accueil.

Invitation d'enseignants étrangers

L'Ecole de criminologie accueille chaque année des enseignants étrangers qui interviennent quelques heures dans certains cours du master en criminologie. Ils partagent avec les étudiants de l'UCLouvain leur expertise et un éclairage international.

Codiplomation

Depuis la rentrée 2017-2018, l'UCLouvain organise une [codiplomation](#) du master en criminologie à finalité approfondie avec l'université d'Ottawa.

Elle organise également un diplôme unique conjoint avec l'Université catholique de Lille.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#)

Plusieurs **certificats** sont accessibles aux détenteurs d'un diplôme de master en criminologie :

- [Approche multidisciplinaire de l'abus sexuel](#)
- [Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant](#)
- [Gestion des politiques de sécurité urbaine](#)
- [Formation générale et interdisciplinaire à la médiation](#)
- [Médiation familiale - spécialisation](#)
- [Médiation locale, pénale et scolaire et en soins de santé - spécialisation](#)

>> liste complète des offres en formation continue : <https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations/catalogue-formations-fc-2021.html>

Formation doctorale accessible : [Ecole doctorale en criminologie](#)

Par ailleurs, **des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain**. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le Titre inconnu:envi2m1 (accès direct moyennant compléments éventuels),
- les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier); voir [dans cette liste](#).
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRT/ECRI

Ecole de criminologie ([ECRI](#))

Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ECRI

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 88 53

<http://www.uclouvain.be/criminologie>

Site web

Responsable académique du programme: [Fabienne Brion](#)

Jury

- Présidente: [Sonja Bitzer](#)
- Secrétaire: [Mehdi Nzuzi Mbombo](#)

Personne(s) de contact

- Directrice administrative adjointe: [Magali Prévot](#)
- Gestionnaire administrative: [Sylvie Mallentjer](#)